

(N° 36.)

## SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 13 MARS 1883.

### Rapport de la Commission de la Guerre, chargée d'examiner le Projet de Loi contenant le Bud- get du Ministère de la Guerre pour l'exercice 1883.

(Voir les N°s 120, IX, session de 1881-1882, 15 et 53, session de 1882-1883,  
de la Chambre des Représentants, et 22, session de 1882-1883, du Sénat.)

Présents : MM. VAN SCHOOR, Président ; le Comte DE RENESSE-BREIDBACH,  
HARDENPONT, le Baron DE CONINCK, ORBAN DE XIVRY, VAN WILLIGEN et le  
Comte DE LOOZ-CORSWAREM, Rapporteur.

MESSIEURS,

Votre Commission de la Guerre a examiné avec attention le Budget de ce département pour l'exercice 1883.

La majorité des membres présents a constaté avec satisfaction que, malgré de notables et utiles améliorations introduites dans divers services, malgré l'augmentation de solde si équitable accordée à différentes catégories d'officiers, ce Budget s'élève au même chiffre que celui de la précédente année, sauf toutefois une légère augmentation de 33,700 francs pour majoration à l'article solde de différentes armes et à l'article pain et viande.

Mais comme il y a, d'autre part, une diminution de 10,000 francs à l'article dépenses d'administration de l'école militaire, l'augmentation se réduit à la somme relativement minime de 23,700 francs ; les crédits demandés pour l'exercice 1883 comportent :

Pour les dépenses ordinaires et permanentes . .	fr.	44,576,760	»
Pour les dépenses extraordinaires et temporaires.	fr.	150,540	»
Ensemble . .	fr.	44,727,300	»

Votre Commission, Messieurs, par six voix contre une, a approuvé le Budget susdit, et, à la même majorité, elle a l'honneur de vous en proposer l'adoption.

*Le Rapporteur,*  
DE LOOZ.

*Le Vice-Président,*  
EUG. VAN WILLIGEN.